

Réf: Dossier 386387

Avis de constitution

SOCIETE « NEPER FARMERS »

Siège Bouaflé, Duonfla, Duonfla, Sous-préfecture de
Bouaflé, Lot, Ilot

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEPER FARMERS »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- La production végétale ;
 - L'exercice d'activités agricoles;
 - La production semencière ;
 - L'encadrement de producteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles responsables;
 - La production de compost et la valorisation des déchets;
 - La commercialisation de produits agricoles transformés ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
 - Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bouaflé, Duonfla, Duonfla, Sous-préfecture de Bouaflé, Lot, Ilot

Dirigeant(s) M SIDIBE ISSA (GÉRANT), M PETE ANGE JEAN-FRANCOIS (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-BFL-01-2024-B12-00211 du 18/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

